

## Une année décisive pour le service civil

### Rapport d'activité 2015

#### Objectifs

CIVIVA veut maintenir et promouvoir un service civil de qualité. Comme association faîtière suisse, nous nous engageons à représenter les revendications des civilistes et des établissements d'affectation les employant. CIVIVA veut un service civil attractif et prometteur pour la Suisse !

- Nous voulons des conditions attractives pour les établissements d'affectation : Les coûts engendrés doivent être acceptables et les démarches administratives aussi simples que possible.
- Nous voulons des conditions d'affectation justes pour les civilistes : une durée égale à celle du service militaire et une rémunération adéquate. Ainsi les civilistes restent motivés et impliqués.
- Nous voulons de bonnes conditions d'accès au service civil. Ceci signifie en particulier qu'il ne faut imposer aucun examen de conscience ou d'autres obstacles, mais offrir le libre choix entre service civil et militaire. À moyen terme, nous aspirons à l'ouverture du service civil aux personnes déclarées inaptes, aux femmes ainsi qu'aux étrangers.
- Nous voulons améliorer l'image du service civil, le faire connaître auprès de la population et lui offrir une meilleure visibilité politique.
- Nous n'exprimons aucune position de principe contre l'armée ou l'obligation générale de servir, mais en faveur du service civil. Nous défendons un service civil attractif, indépendamment des conditions générales.

#### Activités

CIVIVA se concentre sur des campagnes de sensibilisation et sur la défense de nos intérêts auprès des élus et de l'administration. Dans ce but, à côté de nombreux collaborateurs bénévoles, CIVIVA s'appuie sur un secrétariat dirigé professionnellement par le secrétaire général Nicola Goepfert, le secrétaire pour la Suisse romande Ilias Panchard et le responsable de rédaction du journal Gregor Szyndler.

#### Défense des intérêts :

- Loi sur le service civil : CIVIVA a travaillé à la nouvelle loi sur le service civil, à travers des positions publiques, des discussions et de l'information aux politiques, en particulier aux parlementaires fédéraux. Ainsi nous avons réussi à faire que le domaine de l'instruction publique soit considéré comme nouveau domaine d'affectation.
- Groupe d'étude « obligation de servir » : CIVIVA s'engage comme partie prenante de la discussion importante menée au sein du groupe d'étude sur la révision de l'obligation de servir lancé par le Conseil fédéral.
- Politique: CIVIVA suit de près l'actualité politique concernant le service civil. CIVIVA entretient des contacts réguliers avec les politiciens/politiciennes de divers partis afin de les informer et les appuyer. Dans l'optique des élections fédérales, un questionnaire a été envoyé aux candidates et candidats des différents partis, auquel près de 600 d'entre eux ont répondu.
- Organe d'exécution : CIVIVA rencontre régulièrement le Chef de l'Organe d'exécution du service civil



pour présenter des requêtes, discuter des développements actuels et des possibilités de travail conjoint entre CIVIVA et celui-ci.

## Relations publiques :

- **Le Monde Civil**: Le magazine bilingue de la fédération paraît quatre fois par an et fait part des actualités, des possibilités d'affectation ainsi que de questions de fond sur le service civil. Notre magazine sert également de plate-forme pour les annonces des établissements d'affectation.
- **Médias** : En 2014 CIVIVA a pris activement position dans les médias quant aux décisions politiques à propos du développement du service civil et de la remise du "prix CIVIVA". Nos communiqués de presse ont été repris par l'ATS, nous avons pu prendre position dans la NZZ et avons été invité au débat de TeleM1.
- **Prix CIVIVA** : Le prix suisse du service civil pour un engagement remarquable envers le service civil est revenu cette année à l'association Grünwerk, engagé de manière exemplaire dans le travail effectif avec des civilistes, l'utilisation de leur grand potentiel et forte d'un engagement dans la durée pour la protection de l'environnement.

## Membres & Comité

CIVIVA existe depuis 2010. CIVIVA n'est dépendante d'aucun parti et peut compter sur le soutien d'un large spectre de partis et d'organisation. CIVIVA compte environ 100 membres collectifs et près de 1000 membres individuels issus de toute la Suisse.

Le comité est politiquement et linguistiquement pluriel. Il dirige les activités de l'association. Depuis le 6 mars 2015, il est composé des 9 membres suivants :

- **Heiner Studer** (président) - Ancien conseiller national, Président du PEV Suisse, Auteur de la motion pour la suppression de l'examen de conscience, Wettingen (AG).
- **Simon Oberbeck** – Conseiller communal PDC, Chargé de communication et de la politique des transports des ports rhénans suisses, Civiliste, Birsfelden (BL).
- **Ruedi Tobler** – Président du Conseil Suisse pour la Paix, comité de pilotage KOFF, activiste pour la paix de longue date, Lachen (AR).
- **Lukas Kuster** – Civiliste et conseiller pour le service civil Winterthur (ZH).
- **Alois Vontobel** – Groupe de travail "civilistes", douanier et traducteur, civiliste, Münchenstein (BL)
- **Stephan Meier** – Responsable du groupe de travail "civilistes", civiliste, Enseignant en allemand, comptable chez SOKUL.ch, Berne.
- **Manuel Tornare** Représentant pour la Romandie, Conseiller national PS, ancien Maire de Genève, Genève (GE).
- **Stefano Giamboni** Représentant de la Suisse italienne, membre du comité du Centro per la nonviolenza della Svizzera italiana (CNSI), Ingénieur, La Chaux-de-Fonds (NE).
- **Maurus Achermann** – Chargé de projet à SCI - Suisse, Politologue, civiliste, Berne / Nottwil (LU).
- **Piet Dörflinger** – Groupe de travail "conseils", ancien responsable de la permanence zivildienst.ch, Wintersingen (BL).

